

DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

**COHESION SOCIALE**

**PROGRAMMATION COHÉSION  
SOCIALE 2017**

Délibération : **05.2017.032**

Transmis en préfecture le :

**6 juin 2017**

Séance du : **23 mai 2017**

Compte-rendu affiché le **30 mai 2017**

Date de convocation  
du Conseil Municipal : **17 mai 2017**

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume  
COUALLIER**

**Membres présents à la séance**

Roland CRIMIER, Mohamed GUOUGUENI,  
Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE,  
Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès  
JAGET, Christophe GODIGNON, Odette  
BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine  
GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-  
MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle  
PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY,  
Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale  
ROTIVEL, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY,  
Serge BALTER, Aurélien CALLIGARO (à partir du  
point 7), Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe  
LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette  
PIERONI, Thierry MONNET

**Membres absents excusés à la séance**

Marylène MILLET, Yves GAVault, Bernard  
GUEDON, Aurélien CALLIGARO (jusqu'au point 7),  
Gilles PEREYRON, Nathalie CHAMONARD

**Pouvoirs**

Marylène MILLET à Odette BONTOUX, Yves  
GAVault à Karine GUERIN, Bernard GUEDON à  
Fabienne TIRTIAUX, Aurélien CALLIGARO à  
Stéphanie PATAUD (jusqu'au point 7), Gilles  
PEREYRON à Thierry MONNET, Nathalie  
CHAMONARD à Bernadette PIERONI

**Membres absents à la séance**

Anne-Marie JANAS

\*\*\*\*\*

## **RAPPORTEUR : Madame Pascale ROTIVEL**

La loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini le cadre d'action de la politique de la Ville en déterminant une nouvelle géographie prioritaire. Aujourd'hui, seul le quartier des Collonges a été maintenu comme Quartier Politique de la Ville (QPV), tandis que celui des Barolles a été inscrit en Quartier de Veille Active (QVA) afin de bénéficier des crédits de droit commun.

Dès lors, la Ville avec tous les partenaires du territoire a établi un diagnostic partagé, puis a rédigé le nouveau Contrat De Ville 2015-2020 (CDV), document cadre signé par les partenaires le 22 janvier 2016. Le contrat décline le projet de territoire développé au bénéfice des quartiers en difficulté. Il vise à réduire les écarts entre les quartiers prioritaires et le reste de la Commune, améliorer le cadre de vie des habitants, prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine et à favoriser l'égalité des chances.

### **Pour cela, deux objectifs transversaux ont été posés :**

- construire « avec » et non pas « pour » les habitants, en organisant une démarche de travail avec eux dans toutes les étapes des projets;
- agir prioritairement envers la Jeunesse.

La programmation ci-après présente donc les objectifs prioritaires, puis les actions 2017 cofinancées par les partenaires institutionnels dans le cadre du Contrat de Ville.

### **Aussi les objectifs prioritaires pour la Ville de Saint-Genis-Laval sur 2017 sont :**

- Rattacher les quartiers à la ville et les diversifier

La Ville poursuivra la mise en œuvre du projet de **renouveau urbain aux Barolles** :

2. Mise en œuvre par la Ville et la Métropole des travaux de la tranche 2 du schéma directeur de requalification des espaces extérieurs du quartier élaboré en 2010, qui porte sur l'allée Champagnat, la place carrée, l'allée des Basses-Barolles et le mail des Barolles. Un AMO paysagiste a été retenu fin février 2017 et après une première étude préliminaire d'ici l'été, présentera des études de conception (scenarii d'aménagement).
1. Mobiliser les principales politiques publiques
3. **En matière d'insertion économique et d'accès à l'emploi.** Des projets seront menés en direction des jeunes (chantiers d'insertion jeunes adultes, préparation aux entretiens d'embauche), en terme de maîtrise de la langue française, de l'utilisation de l'outil informatique dans la recherche d'emploi et de la création d'entreprise.
4. **En matière de prévention - sécurité,** des actions sont menées dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Ces actions reposent à la fois sur divers groupes de travail pluri-partenariaux qui permettent l'échange d'informations (services de la Ville, forces de l'ordre, Éducation Nationale, Services de protection et de prévention, associations socio-culturelles, bailleurs...), mais aussi sur diverses actions participant à la prévention de la délinquance et la tranquillité publique (chantiers jeunes et éducatifs avec les bailleurs sociaux, accueil de jeunes soumis à des peines de Travail d'Intérêt Général, rappels à l'ordre, vidéo-protection, prise en charge des exclus scolaires, aide aux victimes et accompagnement des violences intrafamiliales, suivi individualisé de jeunes vers l'insertion...).

Dans le cadre de la gestion sociale et urbaine de proximité (**GSUP**) est programmée la **mise en place d'un jardin partagé dans le quartier des Collonges**. Par ailleurs, des « diagnostics en marchant » (déambulations inter-partenariales sur le quartier) permettront de repérer les dysfonctionnements du quotidien et d'enclencher une action coordonnée et réactive.

### 3. Renforcer le lien social

Le volet culturel est toujours soutenu dans le cadre d'une action intitulée « Moi et les Autres » portée par « La Mouche ».

La Ville poursuit son engagement dans la démarche de participation des habitants, **en soutenant le Conseil Citoyen des Collonges**, collectif d'habitants et d'acteurs associatifs participant à l'élaboration de tout projet de la politique de la ville.

Des cours de boxe éducative pour les préadolescents et les jeunes sont également développés au cœur du quartier des Collonges en soirée et le weekend.

Enfin, le Mixcube porte une action partenariale sur les « Valeurs de la République » à travers la **sensibilisation à la citoyenneté, l'interculturalité...** Cette action met en relation les habitants des Collonges, des Barolles, du CADA, le public de La Mouche et les enfants des écoles et collèges de la Commune.

**Ainsi en 2017, la programmation « cohésion sociale » intègre 13 actions : 6 menées en 2016 sont reconduites, 2 sont développées et 5 sont des projets nouveaux**

## I - PROJETS DE FONCTIONNEMENT

### 1 - RATTACHER LES QUARTIERS À LA VILLE ET LES DIVERSIFIER

En 2016, la Ville poursuivra le réaménagement des Barolles à travers la tranche 2 des travaux. L'objectif de ce réaménagement aura entre autre objectif de casser le linéaire minéral du Mail des Barolles, en végétalisant et repensant les cheminements.

### 2 - MOBILISER LES PRINCIPALES POLITIQUES PUBLIQUES

#### Action I.2.1 : Chantiers insertion jeunes adultes (action reconduite)

Un chantier éducatif pour les jeunes majeurs (18-25 ans), en lien avec le bailleur GrandLyon Habitat, sera mené sur le patrimoine de ce dernier. Les jeunes seront positionnés par le Mixcube et les éducateurs. La Ville et le bailleur financeront chacun 50% la rémunération des jeunes.

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **6 600€**

- Participation attendue de GrandLyon Habitat : 2 200€ (auxquels s'ajoutera l'achat du matériel)
- **Participation de la Commune : 4 400€**

#### Action I-2.2 : Rémunération des encadrants sur les chantiers (action reconduite)

Dans le cadre des actions menées par la Ville sur les thématiques d'insertion et de prévention, divers chantiers jeunes (Ville Vie Vacances pour les 16-18 ans, éducatifs pour les jeunes majeurs) sont mis en œuvre. À ce titre, la Commune fait appel à l'association d'insertion « Saint-Genis-Emploi » pour mettre à disposition un encadrant technique qui coordonnera le chantier et répartira les tâches entre les jeunes.

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **415€**

- **Participation de la Commune : 415€**

### **Action I-2.3 : Plateforme linguistique (Cofinancement CDV : action reconduite)**

La plateforme linguistique du Sud Ouest Lyonnais met en place des permanences d'accueil pour le public rencontrant des difficultés en langue française (analphabétisme, illettrisme... ) afin de les orienter vers les structures les plus adaptées. Cette action permet aussi la mise en réseau des acteurs (pour impulser, suivre et coordonner les actions en langue française) et des actions socio-linguistiques (échanges de pratiques, mise en place d'outils communs... ).

Cette action est menée en intercommunalité avec les villes de Pierre-Bénite, Oullins, Brignais, La Mulatière et Givors.

Porteurs de projet : **AFI, Association Formation et Ingénierie**

Coût prévisionnel : **30 250€**

- Participation attendue de l'État : 12 000€
- Participation de la Région : 4 000€
- Participation attendue des autres Villes : 11 100€
- **Participation de la Commune : 3 150€**

### **Action I-2.4 : Mon image, ma voix (cofinancement CDV : action reconduite)**

De nombreux jeunes (16-25 ans) connaissent des difficultés dans leur recherche d'emploi et lors de toutes les étapes de leur parcours d'insertion professionnelle. À travers divers outils, cette action a pour objectif de leur apprendre les « codes » en vigueur dans le cadre d'une embauche : rédaction d'un CV, formulation de la candidature, tenue vestimentaire adaptée à la situation, manière de se présenter (ton et vocabulaire attendus, gestuelle... ).

Cette action est menée en intercommunalité avec les villes d'Oullins, Pierre-Bénite, Brignais et La Mulatière.

Porteur de projet : **Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais**

Coût prévisionnel : **16 488€**

- Participation attendue des autres Villes : 7 920€
- Participation attendue de association : 5 928€
- **Participation de la Commune : 2 640€**

### **Action I-2.5 : Appui à la création d'entreprise (Cofinancement CDV : action reconduite)**

Depuis 2006, la coopérative « Graines de SOL » dans laquelle la Ville est partie prenante, promeut l'esprit d'initiative en proposant un cadre légal à de futurs créateurs d'entreprise leur permettant un démarrage immédiat de leur activité. La coopérative est en effet conçue comme un outil d'accueil, de test, d'accompagnement, d'apprentissage à la fonction d'entrepreneur (gestion financière, commerciale, comptabilité, droit, fiscalité).

Cette action est menée en intercommunalité avec les communes d'Oullins, Pierre-Bénite, Irigny, la COPAMO et la CCVG.

Porteur de projet : **Graines de SOL**

Coût prévisionnel : **217 706€**

- Participation attendue de l'Europe : 20 000€
- Participation attendue de la Région : 48 000€
- Participation attendue de la Métropole : 12 000€
- Participation attendue des autres Villes, COPAMO et CCVG : 50 000€
- Autofinancement : 87 706€
- **Participation de la Commune : 11 000 €**

**Action I-2.6 : CitésLab, Service d'amorçage de projets** (cofinancement CDV : action reconduite)

« CitésLab » est un dispositif visant la création d'entreprise dans les quartiers concernés par les dispositifs de la politique de la Ville. Il a pour objectifs de favoriser et détecter les initiatives des habitants, les accompagner dans la maturation de leurs projets d'activité afin d'orienter et sécuriser au mieux leurs parcours professionnel. En 2016, cette action a été budgétée pour 3 ans supplémentaires (jusqu'au 30 août 2019), jusqu'à la fin de la convention signée avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

Cette action est menée en intercommunalité avec les communes d'Oullins, Pierre-Bénite et Brignais.

Porteur de projet : **Graines de SOL**

Coût prévisionnel : **65 056€**

- Participation attendue de l'État : 8 000€
- Participation attendue de la CDC : 19 500€
- Participation attendue de la Métropole: 10 000€
- Participation attendue des autres Villes : 19 388€
- **Participation de la Commune : 8 168€**

**Action I-2.7 : Informatique et insertion professionnelle** (cofinancement CDV : action reconduite)

Cette action vise à rendre le public en insertion professionnelle autonome avec l'outil informatique afin que ce dernier ne constitue pas un frein à la recherche d'emploi mais un atout. Elle lui permet de maîtriser l'outil informatique dont l'apprentissage est basé sur la recherche d'emploi (consultation des sites liés à l'emploi, réalisation de leurs CV et lettre de motivation, mise en ligne et candidature par mail).

Cette action est menée en intercommunalité avec les villes d'Oullins et La Mulatière.

Porteur de projet : **OASIS**

Coût prévisionnel : **31 150€**

- Participation attendue de l'État : 6 250€
- Participation attendue de la Métropole : 5 500€
- Participation attendue des autres Villes : 8 000€
- Autofinancement : 400€
- Bénévolat : 8 500€
- **Participation de la Commune : 2 500€**

**Action I-2.8 : La Médiation citoyenne** (cofinancement CDV : action reconduite)

L'association AMELY accompagne les Médiateurs sociaux bénévoles. L'objectif est de permettre la poursuite des permanences de médiations sur la Commune, la supervision mensuelle, le recrutement et la formation de nouveaux médiateurs ainsi qu'une journée de formation continue.

Porteur de projet : **AMELY**

Coût prévisionnel : 13 751€

- participation attendue de l'État : 2 000€
- bénévolat : 7 451€
- **Participation de la Commune : 4 300€ dont 2 300€ de mise à disposition de locaux**

### **Action I-2.9 : Aide aux victimes (action nouvelle)**

En accord avec les orientations et besoins repérés dans le cadre du CLSPD, l'association LAVI tiendra des permanences d'aide aux victimes un après-midi par mois sur le territoire saint-genois. Ces permanences sont une aide psychologique et juridique pour les personnes victimes d'accidents, attentats ou agressions verbales, physiques, sexuelles ou intrafamiliales.

Des plaquettes d'information sur l'aide aux victimes et les accompagnements possibles seront également développées avec LAVI.

L'association s'intègre par ailleurs dans le partenariat local en participant notamment aux cellules de veille du CLSPD tous les deux mois.

Porteur de projet : LAVI

Coût prévisionnel : 5 000 €

- Participation de la Commune : 5 000 €

## **3 - RENFORCER LE LIEN SOCIAL**

### **Action I-3.1 : Soutien au développement social et culturel (action reconduite)**

Afin d'accompagner la sortie du quartier des Barolles du dispositif de la politique de la Ville, la Commune financera les actions concourant au « mieux vivre ensemble », à la parentalité, la culture...

Porteur de projet : Centre Social et Culturel

Coût prévisionnel : 2 700€

- Participation de la Commune : 2 700€

### **Action I-3.2 : Moi et les Autres (cofinancement CDV : action développée)**

La Mouche a choisi cette saison des œuvres (théâtre et cinéma) pour s'adresser plus particulièrement aux adolescents et aborder les sujets suivants : l'identité, le positionnement par rapport au groupe et aux institutions, les réseaux sociaux, la différence, le libre arbitre, le dialogue avec les adultes...

Un ensemble d'actions (sensibilisation et pratique artistique) sera travaillé, principalement à l'attention des jeunes et avec les partenaires du territoire.

Cette action s'intègre dans le cadre de la déclaration de coopération culturelle métropolitaine en cours d'élaboration et sur laquelle la Commune de Saint-Genis-Laval souhaite s'investir.

Porteur de projet : Commune, « La Mouche »

Coût prévisionnel : 20 667€

- Participation attendue de l'État : 5 000€
- Autofinancement : 1 500€
- Participation de la Commune : 6 000€ (dont 5 000€ versés par l'État à la Commune auxquels s'ajoutent 13 167€ de budget de « La Mouche »)

### **Action I-3.3 : Boxe éducative (cofinancement CDV : action nouvelle)**

Cours de boxe éducative organisés en soirée (19h-21h) et à destination des hommes, des femmes, mais aussi des plus jeunes avec un objectif de mixité filles / garçons (samedis 12-15 ans et 15-17 ans).

L'action sera développée en direction des préadolescents et des jeunes le week-end.

Porteur de projet : Mixcube

Coût prévisionnel : 12 461€

- Participation attendue de l'État : 5 000€
- Autofinancement : 1 340 €
- Participation de la Commune : 6 121 € dans le cadre de la DSP

#### **Action I-3.4 : Réussite éducative et citoyenneté (cofinancement CDV : action nouvelle)**

D'une part, cette action vise la prise en charge des exclus scolaires de plus de 3 jours dans les collèges de la Commune : contrat signé avec le jeune, proposant de revenir sur les causes de l'exclusion, d'établir un suivi pédagogique des cours avec un professeur ainsi qu'un planning de passage dans différentes structures ou services de la Ville afin de leur ouvrir le champ des possibles en terme de loisirs et de projet professionnel.

L'objectif étant de ne pas laisser les collégiens sans suivi durant le temps de l'exclusion et de leur faire prendre conscience des causes et conséquences de leurs actes, tant pour eux que pour leur entourage.

D'autre part, cette action comprend un volet "Ateliers Citoyenneté" de sensibilisation auprès des structures (collèges, maison de quartier / centre social) sous la forme d'ateliers citoyens (exemples : « police et justice », « la Loi et ses fonctions »... ). Le but étant de former des citoyens éclairés connaissant leurs droits mais aussi leurs devoirs.

Porteur de projet : **Asociation LAVI (Lyon Aide Aux Victimes)**

Coût prévisionnel : **7 940 €**

- Participation attendue de l'État : 5 000€
- Autofinancement : 940€
- **Participation de la Commune : 2 000€**

#### **Action I-3.5 : Mieux vive ensemble dans la République (cofinancement CDV : action nouvelle)**

Suite aux événements tragiques de 2015-2016, cette action vise à lutter contre toute forme d'intégrisme et d'obscurantisme à travers la promotion du « mieux vivre ensemble » qui passe par les valeurs républicaines. Il s'agira de permettre à tous de se rencontrer, débattre, s'informer pour avoir les clés de compréhension du monde qui nous entoure, à travers diverses actions tout au long de l'année qui seront montées en lien avec les habitants : organisation de débats publics ou de pièces de théâtre sur l'égalité, la liberté et la fraternité, exposition sur ces thématiques, visite de lieux de mémoire républicains, actions de sensibilisation et d'implication des jeunes dans la vie publique, mise en place de rencontres sur la laïcité, le fait religieux et le dialogue fraternel...

Porteur de projet : **Mixcube**

Coût prévisionnel : **23 942€**

- Participation attendue de l'État : 5 000€
- **Participation de la Commune : 18 942€** dont 4 500€ du budget politique de la Ville et 14 442€ dans le cadre de la DSP.

## **4 - POSTES DU SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE**

#### **Poste I-4.1 : Chef de projet Contrat de Ville**

Le Chef de projet du Contrat de Ville est responsable de la mise en œuvre de la politique de développement social et urbain, assure l'animation, le suivi administratif, technique et financier des différents dispositifs (Contrat de Ville, CLSPD) mis en place sur le territoire de la commune.

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **39 880€**

- Participation attendue de l'État : 13 293€
- Participation attendue de la Métropole : 13 293€
- **Participation de la Commune : 13 294€**

#### **Poste I-4.2 : Gestionnaire administrative et financière**

L'agent, à mi-temps sur cette thématique, a en charge le secrétariat et assure le suivi des dossiers administratifs et financiers ainsi que le budget du service dans sa globalité.

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **21 968€**

- Participation attendue de la Métropole : 5 492€
- **Participation de la Commune : 16 476€**

## **II- PROJETS D'INVESTISSEMENT**

La section « investissement » ne présente que les actions proposées par les bailleurs au titre de la Gestion Sociale et Urbaine de Proximité et répondant à l'axe du Contrat de Ville sur la mobilisation des politiques publiques.

**Action II-1 : Cultivons la citoyenneté** (*cofinancement CDV : action nouvelle - en complément avec une action 2016*)

Grand Lyon Habitat propose la création d'un jardin partagé au cœur du quartier des Collonges afin que les habitants puissent profiter d'un terrain à cultiver collectivement.

L'animation de ce jardin sera assurée par le Mixcube en partenariat avec le lycée horticole de Lyon-Pressin, projet présenté et initié dans la programmation politique de la ville 2016.

Ce nouvel espace permettra des rencontres et des échanges entre les habitants, et également l'organisation de diverses animations au cœur du quartier en lien avec le développement durable ou l'alimentation et la santé.

Maître d'ouvrage : **GrandLyon Habitat**

Coût prévisionnel : 27 832€

- Participation attendue de la Métropole : 11 500€
- GrandLyon Habitat (fonds propres et charges locatives) : 16 332€
- **Pas de coût pour la Commune**



Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **DIRE** qu'au titre du **fonctionnement**, les subventions versées aux associations, par la Commune, pour les actions suivantes seront imputées sur le compte **6574**;

Libellé de l'Action	Numéro de l'Action	Porteurs du projet	Subventions à verser en 2017
Plateforme linguistique	I - 2.3	AFI	3 150 €
Mon image, ma voix	I - 2.4	Mission Locale	2 640 €
Appui à la création d'entreprise	I - 2.5	Graines de SOL	11 000 €
Cités Lab	I - 2.6	Graines de SOL	8 168 €
Informatique et insertion professionnelle	I - 2.7	OASIS	2 500 €
La Médiation citoyenne	I - 2.8	AMELY	2 000 €
Soutien au développement social et culturel	I - 3.1	Centre Social et Culturel	2 700 €
Boxe éducative	I - 3.3	Associations porteuses	6 121 €
Réussite éducative et citoyenneté	I - 3.4	LAVI	2 000 €
Mieux vivre ensemble dans la République	I - 3.5	Associations porteuses	4 500 €

- **DIRE** que la participation de la Commune en **fonctionnement**, relative aux actions suivantes, sera imputée sur les comptes **6068 - 6188 - 6228** pour les participations à verser aux prestataires;

Libellé de l'Action	Numéro de l'Action	Porteurs du projet	Prestation à verser en 2017
Chantiers Insertion jeunes adultes	I - 2.1	Divers Partenaires	4 400 €
Rémunération des encadrants sur le chantier	I - 2.2	Divers Partenaires	415 €
Aide aux victimes	I - 2.9	LAVI	5 000 €
Moi et les Autres	I - 3.2	La Mouche	6 000 €

- **SOLLICITER** auprès des partenaires les **recettes** des actions suivantes :

Libellé de l'Action	Numéro de l'Action	Porteurs du projet	Institution(s) sollicitée(s)	Montant
Moi et les Autres	I - 3.2	Commune	État	5 000,00 €
Chef de Projet Contrat de Ville	I - 4.1	Commune	État	13 293 €
			La Métropole	13 293 €
Gestionnaire Administrative et Financière	I - 4.2	Commune	La Métropole	5 492 €

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à verser aux divers porteurs de projets les subventions présentées dans les tableaux ci-dessus au titre des actions concernées;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les différentes subventions auprès des partenaires concernés;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre les décisions nécessaires au versement des participations de la Ville aux diverses associations porteuses lorsque le porteur ou les sommes ne sont pas définis;
- **DIRE** que les subventions versées sont conditionnées à la réalisation de l'action décrite et qu'elles font l'objet d'un remboursement à la Ville au prorata de la non réalisation;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les conventions et documents afférents à cette délibération.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Pascale ROTIVEL,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

#### LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ

Motion adoptée par 31 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 3

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

Roland CRIMIER



#### Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVALT, Lucienne

DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Nathalie CHAMONARD